

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 04 Juillet 2026 - ANTIBES

RAPPEL : l'association est représentée par son délégué élu. En cas d'empêchement :

- Votre association a plus de 16 licenciés : il délègue l'un des **membres de son association seulement**, à l'aide de cette fiche.
- Votre association a moins de 16 licenciés et évolue en PN, R1, R2, R3 ou le plus haut niveau du championnat par équipes départemental, il délègue l'un des **membres de son association seulement**, à l'aide de cette fiche.

POUVOIR

Je soussigné (Nom § Prénom)Date de naissance :

Délégué de l'Associationau numéro d'affiliation 13.....

Donne POUVOIR à

(Nom § Prénom)Date de naissance :

Membre licencié (et majeur) de mon association, pour le représenter et voter en mon nom.

BON POUR POUVOIR

POUVOIR ACCEPTE

Date § Signature

Date § Signature

PS : Ce pouvoir devra être donné le jour de l'Assemblée Générale